

AVIS PUBLIC

ADOPTION

**RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES -
EXERCICE FINANCIER 2025**

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le *Règlement sur la taxe relative aux services – Exercice financier 2025 (2024-10)* lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le :

**Lundi 2 décembre 2024 à 19 h 00,
Maison de la culture,
465, avenue du Mont-Royal Est**

Fait à Montréal, le 15 novembre 2024

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Claudia Vega

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Claudia Vega, secrétaire d’arrondissement substitut, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant l’adoption du *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2025* a paru ce jour sur le site Internet de l’arrondissement.

Montréal, le 15 novembre 2024

La secrétaire d’arrondissement substitut,

Claudia Vega